



Alain Motto / Leïla Cheyroux / Jacques Orth / Ana Ursu-Vajnovszki / Ursula Biuso / Jean-Paul Cassulo /
Véronique Parent / Emilie Lebas / Alain Zozor / Sophie Benau / Renaud Bellière / Noël Brunet

Cher Président, Cher Dominique,

Tu nous a interrogé sur la dynamique que nous pourrions mettre en place pour conforter le Réseau et les Maisons de l'Architecture dans leurs actions actuelles ou à venir de diffusion de la culture architecturale.

Nous te prions de trouver ci-après notre réponse :

La construction de l'intérêt et de l'attention au territoire, aux paysages, à l'urbanisme et à l'architecture doit être initiée selon nous dès le plus jeune âge, l'école primaire, voire la maternelle.

Notre projet pour les architectes que nous avons intitulé la culture & la loi se fonde sur cette analyse que les citoyens éveillés et les donneurs d'ordre de demain, grand public ou décideurs, maîtres d'ouvrage ou politiques, doivent avoir une culture architecturale minimum pour agir en toute connaissance de cause et en responsabilité sur nos territoires et dans la cité.

Il est de notre responsabilité à tous d'œuvrer pour permettre le développement de cette culture architecturale qui devrait, avec son ancrage dans la société, faire muter ce qui est encore trop souvent ressenti comme des contraintes - la loi - en cadre juridique auquel la culture architecturale serait adossée.

Le réseau des Maisons de l'architecture lancé en 2003, est un formidable outil culturel coordonné qui ouvre des vitrines théoriques, sensibles et vivantes sur notre environnement architectural, urbain et paysager.

Nous souhaitons, avec notre projet pour les architectes, depuis le Conseil National, renforcer leurs actions en impulsant un mouvement à quatre temps :

- Favoriser la création de nouvelles antennes en régions, ou de nouvelles Maisons de l'architecture selon les territoires, notamment dans ceux où la réforme territoriale, en regroupant les régions, a rendu plus difficiles des proximités nécessaires avec les publics et les politiques.
- Aider au financement des Maisons en favorisant, tout en conservant leur statut d'autonomie politique et de gestion, une harmonisation des subventions accordées par les instances ordinales. Aider le réseau à monter des partenariats au niveau national avec des organismes comme la CDC n'entravant pas l'intérêt public par des attentes de « retour sur investissement ».
- Renforcer les synergies déjà en place dans certaines régions et aider à la circulation des productions intéressant l'ensemble des régions.
- Aider, au niveau national, à mettre en place sur l'ensemble du territoire la loi de 2005, si peu appliquée sur la sensibilisation des élèves à l'architecture.

Nous mettrons tout en oeuvre pour mettre fin au clivage schizophrénique, encore porté par certains, entre la culture et la loi. Nous œuvrerons pour les réunir avec la plus grande pertinence et de façon harmonisée, tant au sein de l'Ordre qu'au sein des Maisons de l'Architecture dans ses actions.

En espérant vivement avoir pu apporter au Réseau les réponses à son questionnaire,

Reçois, Cher Président, Cher Dominique,
l'expression de nos sentiments confraternels et les meilleurs.